



Championnat Inter Ligues

Normandie - Hauts de France - Ile de France

Caen

4 Janvier 2020

Compétition de Patinage Artistique Synchronisé
Senior, Junior, Novice, Juvénile, Mixed Age, SK8 & Adulte



INVITATION

Championnat Inter Ligues

Compétition de Patinage Synchronisé

Caen : 4 Janvier 2020

L'ACSEL Caen Patinage vous invite à participer au CHAMPIONNAT INTER LIGUES de Normandie, des Hauts de France et d'Ile de France, compétition amicale de Patinage Artistique Synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationale et internationale. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU 102 et 109 et être en possession de la licence compétition ou extension de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire de Caen la Mer (60 m x 30 m)
8, Rue Jean de la Varende
14000 CAEN
France

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à toutes les équipes de Patinage Synchronisé des Ligues des Hauts de France, de Normandie et d'Ile de France.
Les équipes françaises en dehors de ces territoires géographiques et les équipes étrangères pourront participer à la compétition sur invitation.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :

- Senior National 1 ISU : programmes court et libre
- Senior National 1 : programmes court et libre
- Senior National 2 : programme libre
- Junior National 1 ISU : programmes court et libre
- Junior National 1 : programmes court et libre
- Junior National 2 : programme libre
- Novice Advanced ISU : programme libre
- Novice Advanced : programme libre
- Novice Basic : programme libre
- Juvénile : programme libre
- Mixed Age : programme libre
- Adulte : programme libre
- SK8 : programme libre

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 290 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre de "ACSEL" doit être adressé par virement bancaire (à privilégier) ou par chèque en euros ou au plus tard à la date limite d'inscription (les frais éventuels de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à interligues-synchro-2020@acsel-caen-patinage.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription et/ou de toutes réservations ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Ludovic LE GUENNEC
11, Rue du Coisel
14320 ST-MARTIN DE FONTENAY
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.						
CA DE NORMANDIE	07/12/2015					
MONDEVILLE	40011					
Tel. 0231551315	Fax. 0233068777					
Intitulé du Compte :A.C.S.E.L						
ACSEL RUE JEAN DE LA VARENDE 14000 CAEN						
DOMICILIATION						
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB			
16606	40011	09335976200	33			
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1660	6400	1109	3359	7620	033
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:						
AGRIFRPP866						

DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT : 17 NOVEMBRE 2019

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 1 Spécialiste Technique, 1 Assistant Spécialiste Technique et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 3 Juges minimum.

La première réunion des Officiels de l'Arbitrage aura lieu à la Patinoire, le samedi 4 janvier 2020 selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les officiels d'arbitrage de la compétition.

ENTRAINEMENT OFFICIEL

Chaque équipe disposera d'un entraînement officiel selon le tableau décrit ci-dessous :

Programmes Courts	
Senior N1	10 mn
Junior N1	10 mn

Programmes Libres	
Senior N1	12 mn
Junior N1	12 mn
Senior N2	12 mn
Junior N2	12 mn
Novice Advanced	12 mn
Novice Basic	9 mn
Juvenile	9 mn
Mixed Age	9 mn
Adulte	9 mn
SK8	9 mn

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage sera déterminé par un tirage au sort électronique.
Le tirage au sort est effectué selon les règlements nationaux et internationaux.

ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et opérateur informatique sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.

Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir du vendredi 3 janvier 2020, 18H00 à la patinoire.

Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et 4 laissez-passer (1 Président, 1 Entraîneur et 2 Chaperons).

REGLEMENT TECHNIQUE

(extrait du règlement Règlement National France CSNPAS 2019/2020)

SENIOR National 1 ISU	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 4 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
SENIOR National 1	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 4 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
SENIOR National 2	Age	15 ans minimum au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 4 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR National 1 ISU	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR National 1	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme court : 2 min 50 s maximum - Coef composants : 0,8 Programme libre : 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
JUNIOR National 2	Age	De 13 ans minimum à moins de 19 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 min 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
NOVICE ADVANCED ISU	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
NOVICE ADVANCED	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 min plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
NOVICE BASIC	Age	Moins de 15 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	10 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
MIXED AGE	Age	Libre
	Composition	12 à 16 patineurs - 4 substitués (10 à 16 patineurs pour un nouveau club)
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6



Championnat Inter Ligues
Normandie - Hauts de France - Ile de France
Compétition de Patinage Synchronisé
Caen – 4 janvier 2020

JUVENILE	Age	Moins de 11 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	8 à 12 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1,6
ADULTE	Age	Moyenne d'âge plus de 20 ans au 1 ^{er} juillet 2019
	Composition	8 à 16 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 3 mn plus ou moins 10 s - Coef composants : 1
SK8	Age	Plus de 12 ans au 1 ^{er} juillet
	Composition	8 patineurs - 4 substitués
	Programme	Programme libre 2 mn 30 s plus ou moins 10 s - Coef composants : 0.8

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes court et libre doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <http://www.csnps.org/> puis section Règlements.

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir leur musique à l'organisateur de la compétition. Les enregistrements au format CD doivent être d'excellente qualité, 2 copies pour chaque programme (court / libre).

Chaque CD doit être rangé dans une boîte ou un étui et être identifié avec le nom de l'équipe, la catégorie, le type de programme (court / libre) et la durée exacte de la musique (pas de temps de patinage).

La musique pourra être envoyée à l'avance par email au format MP3, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement à l'adresse e-mail suivante : interligues-synchro-2020@acsel-caen-patinage.fr

Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "Nom de la catégorie, programme (court / libre) et le nom de l'équipe. Les équipes sont encouragées à communiquer leur musique aux organisateurs de la compétition à l'avance.

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'accréditation. Le formulaire modifié doit être remis au Délégué Technique. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixe ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après le Championnat Inter Ligues 2020.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsable en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident.

Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RECOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense.
Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué en conformité avec les règles et procédures antidopage ISU en vigueur.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.
Un service de restauration est proposé par le Comité d'Organisation (Form 6).
La liste des hébergements est disponible [en cliquant ici](#)

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à interligues-synchro-2020@acsel-caen-patinage.fr, une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

ENTRAÎNEMENTS NON OFFICIELS

Le Club organisateur propose aux équipes participantes des entraînements non officiels qui se dérouleront le vendredi 3 janvier 2020 à partir de 21H (sera reconfirmé ultérieurement) au tarif de 30€ les 15 minutes.
Voir formulaire 6 pour la réservation

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :
Comité d'Organisation Interligues du Nord 2020 Caen
interligues-synchro-2020@acsel-caen-patinage.fr

HORAIRES PRÉVISIONNELS

Planning prévisionnel :

Vendredi 3 Janvier

21H00 - 23H30 : Entraînements Non Officiels (à reconfirmer)

Samedi 4 janvier

Entraînements officiels programmes courts et libres toutes catégories Compétition
programmes courts et libres toutes catégories

Le planning pourra être modifié après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.

Form	Objet	A retourner au plus tard le
1	Team Entry 1	10 novembre 2019
2	Team Entry 2	10 novembre 2019
3	Music Information	10 novembre 2019
4	Program Content	10 novembre 2019
5	Extra Practice Ice	1 décembre 2019
6	Meal Reservation	1 décembre 2019
7	Ticket Reservation	1 décembre 2019
8	Summary	1 décembre 2019